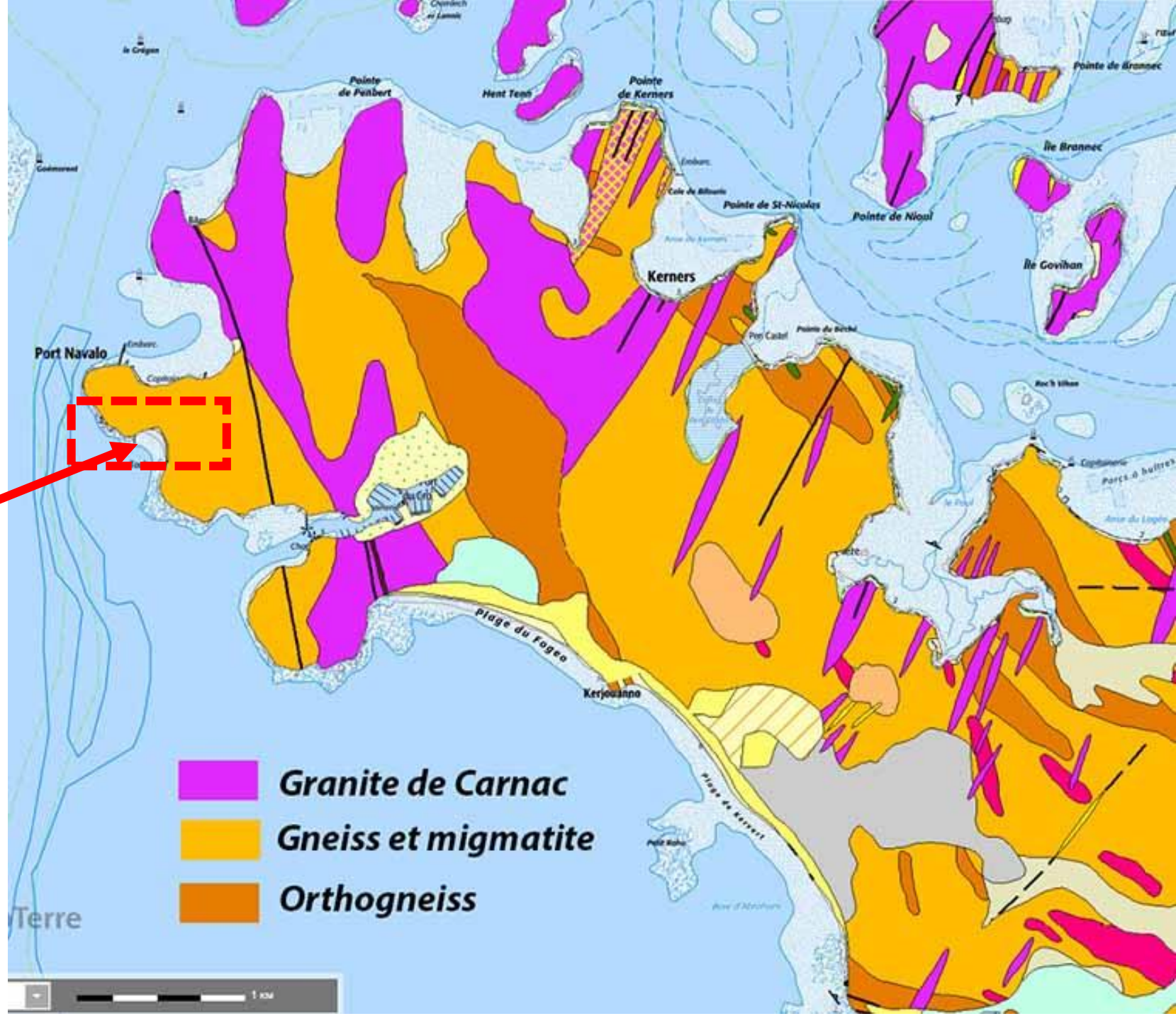
Annexe 2 – Géomorphologie
Parcelle AE230

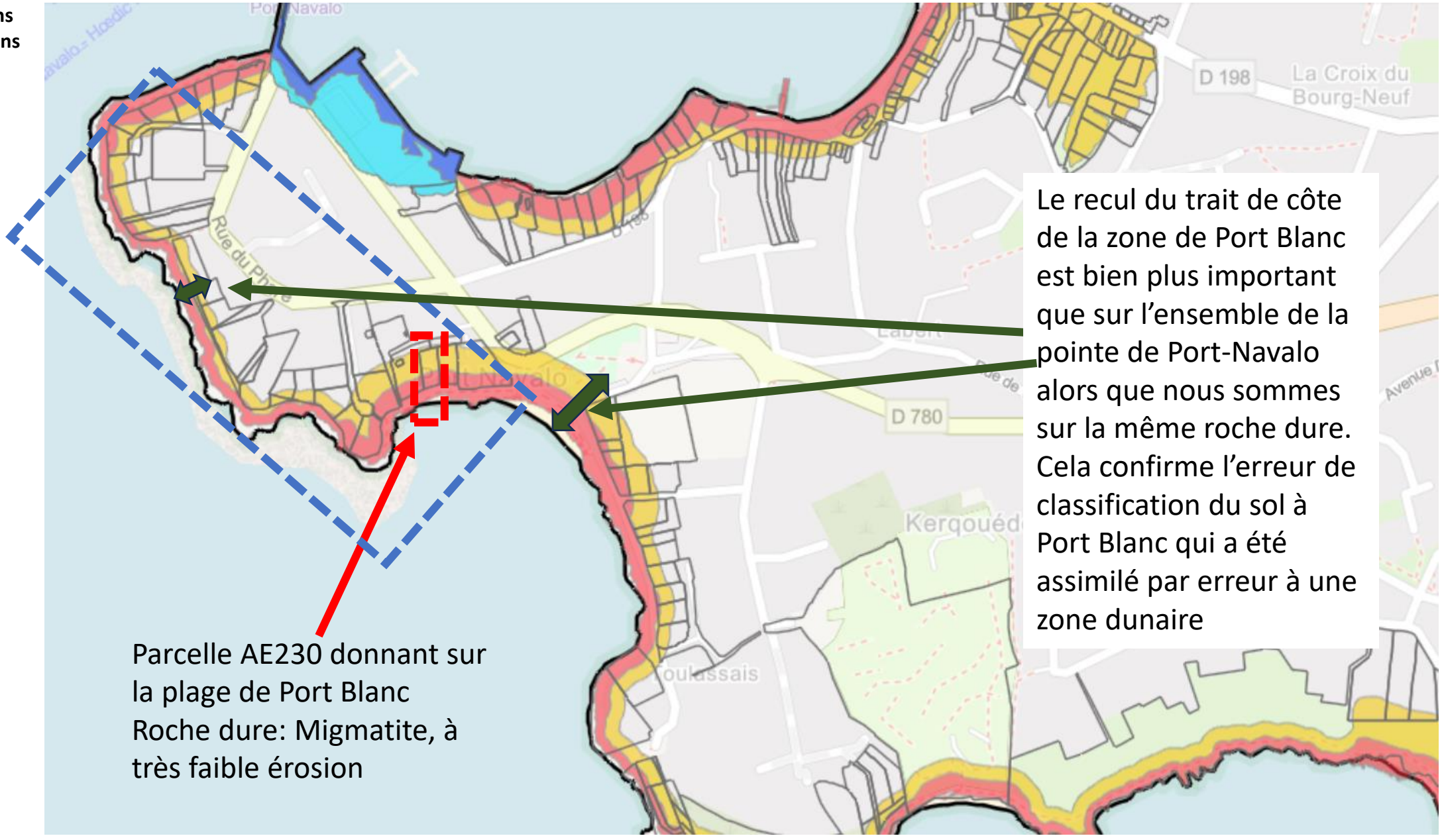
Anomalie: classification erronée de la géomorphologie du terrain

Le recul du trait de côte calculé par GMVA (25m à 30 ans et 50m à 100 ans) est basé sur une moyenne du taux d'érosion départemental qui ne tient pas compte de la spécificité de la roche sur laquelle la zone de Port-Blanc et tout particulièrement la parcelle AE230 se trouvent à savoir de la roche dure migmatite.
La projection de GMVA laisse à penser qu'elle a été faite sur une base de terrain dunaire ce qui est une erreur de classification majeure.



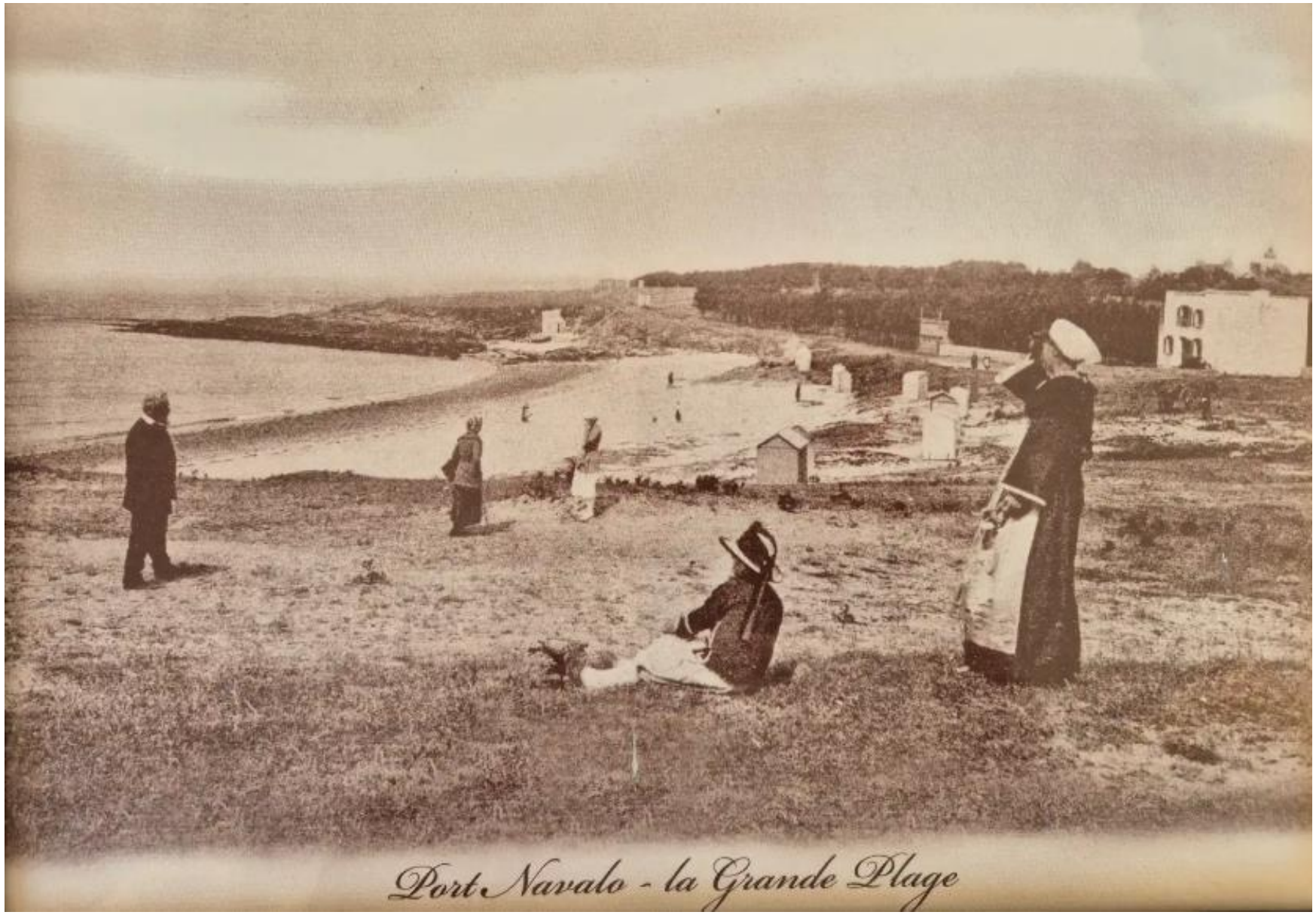
Anomalie de classification géomorphologique de la zone - Zoom plage de Port-Blanc/parcelle AE230

Cartographie du trait de cote à 30 et 100 ans – extrait de https://carto.gmvagglo.bzh/
16 septembre 2026
Rouge : projection à 30 ans
Jaune : projection à 100 ans



Pas de recul du trait de côte observé à la plage de Port-Blanc depuis près d'un siècle

La plage de poche de Port Blanc est adossée à de la roche dure migmatite



Parcelle AE230 donnant sur la plage de Port Blanc
Roche dure migmatite à très faible érosion: trait de cote couvre le jardin à horizon 30 ans avec un recul de 25m et l'ensemble de la parcelle disparait à 100 ans avec un recul de 50m.

